



CMA CGM Agences France | Informations Clients

➤ **PSS - Depuis l'Europe du Nord vers la Côte Est du Canada**

mercredi 14 février 2018 – ref 1925

CMA CGM annonce une PSS (Peak Season Surcharge) applicable comme suit (*) à tous les équipements transportés et déchargés sous B/L CMA CGM à compter du **1er mars 2018** et jusqu'à prochaine communication :

- 150 USD par 20'
- 200 USD par 40'

Ces nouveaux montants s'appliqueront comme suit:

- **Origine : depuis tous les ports d'Europe du Nord**
- **Destination : vers les ports de la Côte Est du Canada (Montreal et Halifax)**
- Marchandises : Dry, Reefer, citernes et OOG
- Date d'application : **A compter du 1er mars 2018** et jusqu'à prochaine communication

(*) Les frets de base associés sont disponibles ici: <https://www.cma-cgm.fr/ebusiness/tarifs/finder>. Les surcharges liées aux combustibles, la THC (dans le port d'origine et de destination), et les surcharges relatives à la sécurité et à la sûreté peuvent également s'appliquer et sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.cma-cgm.fr/ebusiness/tarifs/charge-finder>. D'autres charges telles que les Contingency charges et les charges locales peuvent également s'appliquer.

N'hésitez pas à contacter votre agent CMA CGM pour toute autre information tarifaire.